

Commune de Saint Germain l'Herm

Le Maire,
Mme Chantal DESGEORGES

à

M. Daniel OLLEON
1 rue de l'Ancienne Ecole
Recolles
63630 SAINT GERMAIN L'HERM

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint Germain l'Herm, vu l'objet de la déclaration :

- pour le projet d'installation de 7 panneaux photovoltaïques : 3 au sud-est et 4 au sud-ouest sur le toit de la maison d'habitation
- sur un terrain situé 1 rue de l'Ancienne Ecole, village de Recolles à Saint Germain l'Herm (63630)
- sur la parcelle YA 120

certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable enregistrée sous le numéro **DP 063 353 24A 0016** déposée le 08 Avril 2024

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A Saint Germain l'Herm,
Le 22 Mai 2024,
Le maire,

Mme Chantal DESGEORGES

